

# Don d'organes



## Pénestin ville ambassadrice du don d'organes

Depuis 2023, Pénestin est ville ambassadrice du don d'organes. Un arbre de vie a été planté le 12 novembre 2023 afin de remercier les donneurs d'organes et leurs proches. L'année suivante, le 23 juin 2024, Pénestin a signé la charte de la ville ambassadrice du don d'organes. En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, Pénestin amène le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.



## Manifestations de soutien

L'objectif de devenir une ville ambassadrice est d'inciter les concitoyens à réfléchir au don d'organes et à lancer une discussion en famille. En effet, si 80 % des Français sont favorables au don d'organes, ils restent cependant 53 % à ne pas en avoir discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 36 % dans le cercle familial au moment de la disparition d'un proche.

Pénestin se mobilise tous les ans afin de renforcer la sensibilisation à travers différentes animations et manifestations en partenariat avec les commerces et associations de Pénestin, comme le ruban vert déployé sur la plage de la Mine d'Or, soutenu par 273 personnes.

**MAIRIE DE  
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire  
56760 Pénestin

**HORAIRES :**

Lun : 9h - 12h  
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Jeu : 9h - 12h  
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Sam : 9h - 12h

**TÉL. : 02 23 10 03 00**